



RÊVE À PERTE DE VUE

Communiqué de Presse du mardi 10 mars 2020

L'équipage Rêve à Perte de Vue l'a fait !

1^{er} Traversée de Marseille à Carthage (Tunisie) pour un équipage déficient visuel

À bord d'un bateau de course exigeant, un Half Tonner sur plan Etienne Bertrand, l'équipage de Rêve à Perte de Vue, fédéré par Joël Paris - skipper déficient visuel – avec Olivier Brisse, François Xavier Adloff, Pierre Mignard et Marwane Latrèche, confronte le préjugé qui juge impossible pour un déficient visuel, de réaliser une course en voilier au grand large. Un défi pour ouvrir les esprits vers l'acceptation de soi et de l'autre, qui prend la forme d'un record de Marseille – Carthage à la voile.

Rêve à perte de vue : faire de la différence une force

Rêve à Perte de Vue est un équipage de course au large à la voile expérimenté pour partie fondé sur la déficience visuelle. Son projet fédérateur porte une valeur forte d'exemple et contribue à casser les préjugés. L'objectif de Rêve à Perte de vue : s'aligner sur des courses au large de renom pour démontrer que la différence constitue un facteur de performance et aborder le handicap non dans sa prise en charge mais dans une démarche de valorisation de la différence.

Un premier record de Marseille à Carthage

Le plus prestigieux record à la voile en Méditerranée est celui de la traversée de Marseille à Carthage en Tunisie, soit une distance de 458 milles nautiques (près de 850 km). Cette traversée n'a jamais été tentée par un équipage mixte handi-valide.

L'équipage de Rêve à Perte de Vue a quitté Marseille le 17 février 2020 à 18h38. Après 84 heures, il a coupé la ligne d'arrivée en face du phare de Carthage à Sidi Bou Saïd en Tunisie. Cet équipage a donc établi un temps de référence, en cours d'enregistrement.

Dans des conditions « très musclées » avec des vents de 40 à 55 nœuds durant 24 heures, puis avec une houle croisée et des creux de 6 mètres, cet équipage a su avancer, toujours soudé.

Les seules « casses » : l'arcade sourcilière d'Olivier, bien entaillée durant une vague plus forte que les autres, et le stick cassé durant la traversée. Preuve que le travail de préparation de plus d'un an, a été efficace. L'absence de bateau croisé (1 seul ferry de la Cotunav), a cependant empêché un report régulier à terre de notre position AIS.

Ce record est la première marche pour un projet encore plus ambitieux : s'aligner sur des courses transatlantiques comme la Transat Jacques Vabre en novembre 2021 à bord d'un Class 40 en cours de recherche de financement.

Un très, très grand merci à nos fidèles partenaires : La Fédération des Aveugles de France, AtmoSud et l'Air et Moi, AG2R La Mondiale, La Fondation du Grand Orient de France, La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, La Compagnie Tunisienne de Navigation – COTUNAV, Ex'IM, Lions Club Doyen Marseille, Krys Opticien Gautier.

Contact : Joël Paris 06 12 78 61 93

reveapertedevue@gmail.com

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Rêve à Perte de Vue - 22 rue de Cluny – 13008 Marseille – Siret 84150808800017
reveapertedevue@gmail.com – www.reveapertedevue.fr

